



Commune de La Brillaz
Administration communale

Information à la population

Vacances du conseil communal : du 28 juillet 2025 au 17 août 2025.

Pendant cette période, le conseil communal ne siège pas.

Fermeture de l'administration communale :

Du vendredi 11 juillet 2025 au vendredi 25 juillet 2025. Reprise le lundi 28 juillet à 9 h 00.

Durant cette période, les services administratifs, notamment le contrôle de l'habitant, ne sont pas accessibles. Merci de bien vouloir prendre vos dispositions à temps.

Police des constructions

Les dossiers de constructions déposés **du 25 juillet au 15 août 2025** seront traités dès le **18 août 2025**.

Dernière mise à l'enquête possible avant les vacances : feuille officielle du 11 juillet 2025 avec un dépôt du dossier au plus tard le 4 juillet 2025.

Durant la fermeture de l'administration communale, les dossiers seront consultables sur rendez-vous en prenant contact à constructions@labrillaz.ch.

Obtention de documents d'identité

Vous avez la possibilité d'obtenir vos documents d'identité directement auprès du service de la population et des migrants, route d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot :

- par **téléphone** au 026 305 15 26
(rendez-vous pour la saisie des données biométriques planifié avec le collaborateur du secteur des passeports suisses - biométrie)
- sur le site www.passeportsuisse.ch

Les commandes de passeports provisoires ou d'urgence doivent également être effectuées auprès du service de la population et des migrants. Validité 1 an maximum. Prix CHF 100.-.

Pour de plus amples informations (prix, horaires d'ouverture, délais de livraison, ...)

www.fr.ch/spomi